



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 JUIN 2026

### SERVICE DES FINANCES

### 2026DEL42 ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS

Le 15 juin 2026 à 19h30, le conseil municipal de la commune de Saint-Juéry légalement convoqué le 9 juin 2026, s'est réuni en salle du conseil municipal sous la présidence de David DONNEZ le Maire.

**Nombre de membres :**

- En exercice : 29
- Présents : 25
- Votants : 28

**Secrétaire de séance :** Dominique FAJON

**Membres Présents :**

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Corinne PAWLACZYK, Wilfried BARDOU, Myriam DEVALETTE, Frédéric GRIVOT, Patrick SIRVEN, Patricia RAINESON, Bernard BENEZECH, Dominique FAJON, Juan-Carlos SANZ, Laurence GAVALDA, François ROCHA, Béatrice FARIZON, Nathalie COUVREUR, Virginie COUNIL, Emilie LE CHEVERT, Bastien REMY, Vincent MARTY, Yoann TICHIT, Eléonore HOJAK.

**Membres excusés qui ont donné pouvoir :**

Madame Elisabeth ENJALBERT pouvoir à Monsieur Didier BUONIGIORNO  
Monsieur Camille DEMAZURE pouvoir à Monsieur Patrick CENTELLES  
Madame Célia CERESO pouvoir à Martine LASSERRE

**Membre(s) absent(s) :**

Monsieur Jonathan DIOGO

Le quorum est atteint.

-----  
Il est rappelé que le dynamisme de la vie associative est une des richesses de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants.

Aussi, afin de soutenir et d'aider les associations, vecteurs d'intégration, de mixité et de cohésion sociales, la ville de Saint-Juéry accorde des subventions aux associations dont les objectifs sont reconnus d'intérêt général.

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la vie associative, en plus des subventions de fonctionnement versées à certaines associations, la ville souhaite pouvoir verser des subventions pour un projet ou évènement spécifique à certaines associations qui en font la demande.

Il est proposé d'octroyer aux associations suivantes, les subventions ci-après :

Nom de l'association	Evènement/Projet	Montant de la subvention
Coopérative école maternelle Marie Curie	Projet danse du 18 février au 28 mai 2026	400,00 €
Coopérative école maternelle René Rouquier	Projet Cirque entre le 7 et 28 mai 2026	400,00€
Coopérative école élémentaire René Rouquier	Classe immersion anglais du 18 au 20 mai 2026	500,00€
Coopérative école maternelle Louisa Paulin	Projet danse	600,00 €
Ivre d'équilibre	Circus Vallée 5-6 juin 2026	2000,00 €
SJO Cyclisme	Rencontre interrégionale des écoles à vélo 1 <sup>er</sup> mai 2026	600,00€
Club Minéralogique de l'Albigeois	Fête des 50 ans du club 10 mai 2026	165,00 €
Association des Lieutenants de Louvèterie du Tarn (ALL81)	Appui à la régulation du sanglier	100,00 €
Comité des fêtes des Avalats	Fête de la Pimpano 22 au 24 mai 2026	1970,00 €

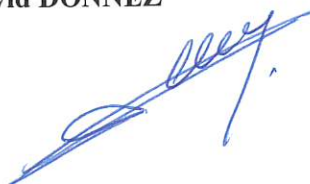
Ceci étant exposé, il est proposé au conseil municipal de délibérer pour :

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

- **ATTRIBUE** les subventions exceptionnelles pour un projet ou évènement spécifique aux associations citées précédemment.

#### A l'unanimité des membres présents

Le maire,  
David DONNEZ




Le secrétaire de séance  
Dominique FAJON

